

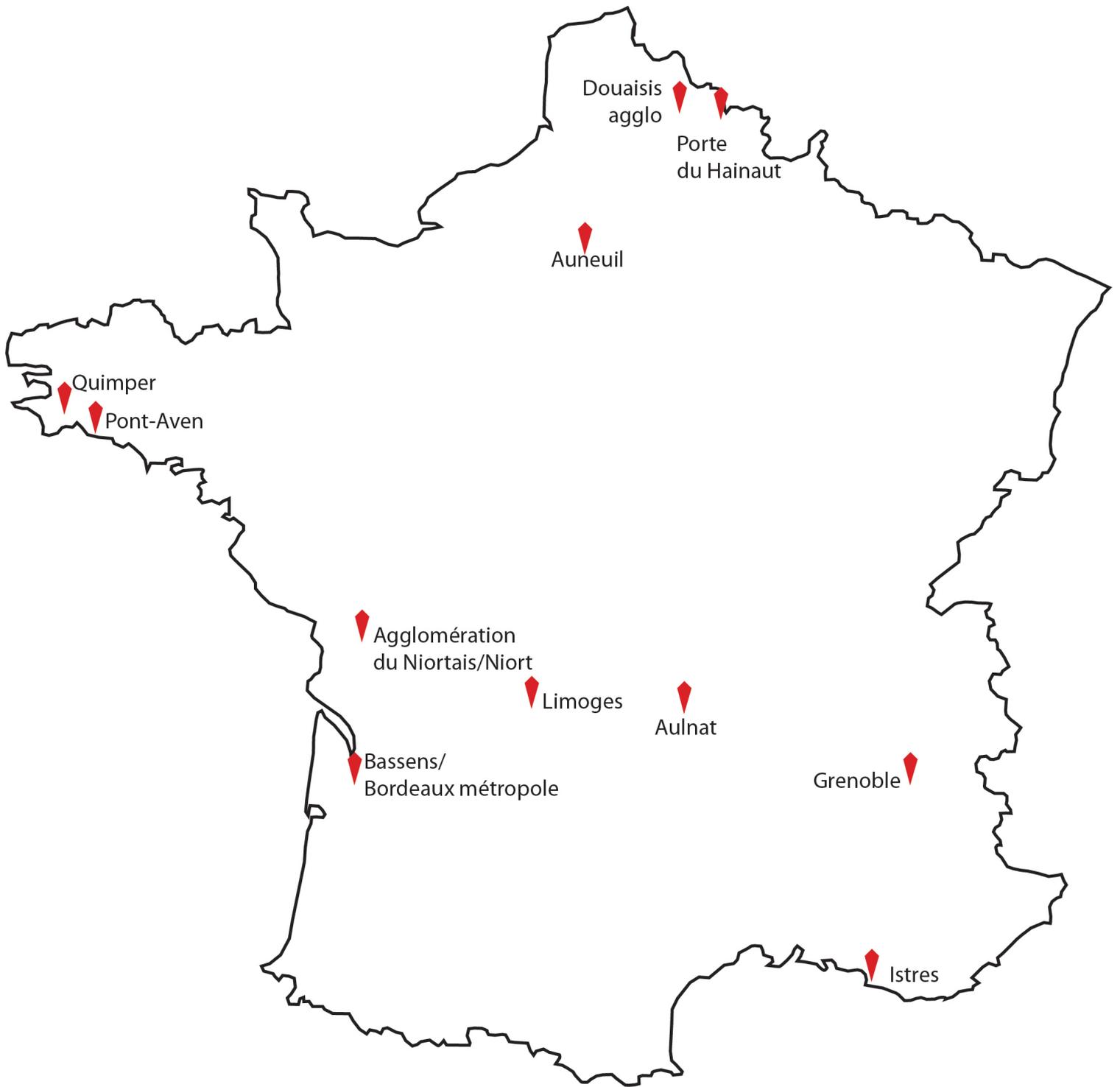


DORIGNIES PONT-DE-LA-DEULE DOUAISIS AGGLO

UNE NOUVELLE UTOPIE SOCIALE

Dossier de site





DES SITES, DES IDÉES, ET DES SUITES DANS LES IDÉES !

Europan en France présente de nouveau 11 sites à la 16^e session, à partir du thème Villes Vivantes, vitalités métaboliques et inclusives.

Depuis plus de 30 ans, Europan permet d'expérimenter de nouvelles façons de penser et faire la ville, et les thèmes croisent de façon récurrente de grands sujets au cœur de leur pertinence.

Il n'a en effet échappé à personne que le mot VIVANT est au centre des débats, ouvrages, recherches, et cela à l'aune de la disparition progressive de ce monde-là, peu à peu atteint par une civilisation humaine dominante d'épuisement des ressources et de l'altérité.

Et dès lors que nous nous positionnons dans cette thématique, l'horizon de la revitalisation est immense, et l'ouvrage à mener à l'échelle de ces perspectives.

On parle souvent du concours Europan, alors qu'il faudrait évoquer l'ensemble d'un processus original qui ne cesse de démontrer des capacités à s'adapter.

Les sites tout d'abord procèdent d'un repérage puis d'une analyse partagée avec les différents acteurs en partant du thème et en explorant ces thématiques in situ. Les rencontres, les visites puis les films, et encore la rédaction du propos corrélant site/thème permettent aux candidats de les réinterroger.

Les propositions rendues participent à nouveau d'un long processus très riche qui aboutira d'une façon ou d'une autre à une expérimentation reconnue, celle des idées, des rencontres, des possibilités exprimées, des questionnements réexprimés. Les suites engagées poursuivront l'élaboration d'une pensée urbaine et architecturale vivante, en évolution et en transformation active.

Le thème Villes Vivantes révèle l'urgence de penser les modes de vies humains différemment, avec un héritage lourd de conséquences parfois mais aussi très riche : les perspectives de modes de production en renouvellement, en recyclage, en transformation associés à une pensée du vivant sont immenses.

Le processus Europan en fait un événement en continu unique parce qu'il permet, tel un récit philharmonique, l'accès à la prise de parole puis à la commande, de jeunes générations de conceptrices et concepteurs architecturaux et urbains. Europan leur permet de nous dire parfois que nous nous trompons, qu'il existe d'autres façons de penser, de faire, et de se projeter dans l'avenir.

Ce thème Villes Vivantes, après une année si particulière de pandémie, leur est dédié.



LE THÈME : VILLES VIVANTES

DES PROJETS-PROCESSUS CRÉATIFS POUR RÉGÉNÉRER LES MILIEUX HABITÉS

Dans les conditions de l'Anthropocène, une nouvelle période bio-géologique où les activités humaines à l'échelle planétaire exercent un impact destructeur sur la vie sur terre, comment faire face au changement climatique et aux inégalités ? Comment imaginer d'autres possibilités pour habiter la planète Terre?

Le thème de la session European 16 se concentre sur les villes vivantes en tant que paradigme, dans lequel peuvent être envisagés de nouvelles synergies entre les dimensions environnementale, biologique, sociale, économique, culturelle et politique. Ce paradigme amène à penser l'espace en termes de co-évolution et d'interactions, à travailler des dynamiques de projet régénérateur, en alliant vitalités métaboliques et inclusives.

VITALITÉS MÉTABOLIQUES

Les vitalités métaboliques vont au-delà du couple binaire nature-culture, permettant ainsi aux projets European (entrelaçant architecture, urbanisme, paysage) d'identifier et de négocier avec un ensemble de transformations prenant en compte les éléments naturels, comme l'eau, les flux de matières, l'énergie...intervenant dans les cycles de vie. Ces mises en relation génèrent des milieux habités. Ces milieux sont des écosystèmes complexes générant des flux (entrées et sorties) et en évolution. La mise en place de tels processus cycliques amène les opérations de conception à minimiser l'empreinte environnementale et la consommation de ressources non renouvelables et à promouvoir de nouvelles formes de pratiques d'habiter.

Les vitalités métaboliques engagent des processus de conception à différentes échelles. La compétence du recyclage, l'amélioration des matières organiques ou énergétiques, l'adaptation au changement climatique, l'intégration de la nature et de la biodiversité, sont autant de dimensions que les sites d'European 16 devraient déclencher pour qu'ils puissent être transformables en écosystèmes, entre nature et culture. Les projets, pour être primés, devraient traduire, dans leurs propositions, cette dynamique métabolique

VITALITÉS INCLUSIVES

Les milieux urbains sont confrontés à des inégalités croissantes et à des conflits

produits par l'invisibilité, par l'exclusion et la marginalisation, l'inaccessibilité au logement, au travail, à l'éducation et aux services publics. Pour lutter contre ces ruptures sociales, aujourd'hui les milieux habités doivent devenir des lieux d'application de nouvelles politiques et pratiques inclusives.

Les vitalités inclusives mettent au premier plan les modes de faire qui peuvent permettre d'établir une justice territoriale articulant le social avec l'écologique. Les questions d'accessibilité aux infrastructures publiques et à l'habitat devraient occuper une place prépondérante, favorisant la convivialité. Prendre soin des milieux vivants pourrait promouvoir l'inclusion en transformant les espaces ségrégués en lieux d'échange, de co-apprentissage et de biodiversité. Cela pourrait permettre de nouvelles narrations inclusives des milieux habités à travers les différentes échelles et l'intergénérationnel, mobilisant des formes de démocratie collaboratives.

Dans le choix des sites, dans les cadres programmatiques qui accompagnent leur évolution et dans les propositions des concurrents, European 16 mettra l'accent sur cette prise en considération de la dimension inclusive des milieux habités.

CONCLUSION

Pour faire face aux urgences sociétales et environnementales, sont en jeu de nouvelles dynamiques créatives et responsables de projet à même de renouer avec les rythmes et cycles de la nature vivante associant vitalités métaboliques et inclusives.

Les sites d'European 16 dans leurs objectifs de transformation devront donc prendre en compte ces deux dimensions. Comment le projet peut-il mettre en espace tout en les ménageant, ressources, biens communs, recyclages, hybridations, mises en partage et temporalités ? Telle est la question posée pour European 16.

EUROPAN EUROPE

*Voir aussi : les contributions au thème Villes Vivantes :
<http://www.euopanfrance.org/publications/single/38>

INFORMATIONS GÉNÉRALES

REPRÉSENTANT(S) DU SITE : Douaisis Agglo, ville de Douai, ville de Flers-en-Escrebieux

ACTEUR(S) IMPLIQUÉ(S) : Douaisis Agglo, Ville de Douai, ville de Flers-en-Escrebieux, Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, Norévie (bailleur social)

REPRÉSENTANT DE L'ÉQUIPE : Architecte/ Urbaniste/ Paysagiste

COMPÉTENCES SOUHAITÉES AU REGARD DES ENJEUX ET CARACTÉRISTIQUES DU SITE : programmation urbaine, concertation, urbanisme, architecture, paysagisme

COMMUNICATION : valorisation des projets après le concours : publication d'un catalogue des résultats et exposition nationale

JURY – 1ÈRE ÉVALUATION : avec la participation des représentants de site

JURY – SÉLECTION DES PRIX :

Sélection de trois projets par site. Avec la participation des représentants de site
Primes : les primes sont attribuées par le jury indépendamment des sites : lauréat (12.000€) / mentionné (6.000€) / mentions spéciales (pas de prime)

PROCÉDURE INTERMÉDIAIRE POST CONCOURS :

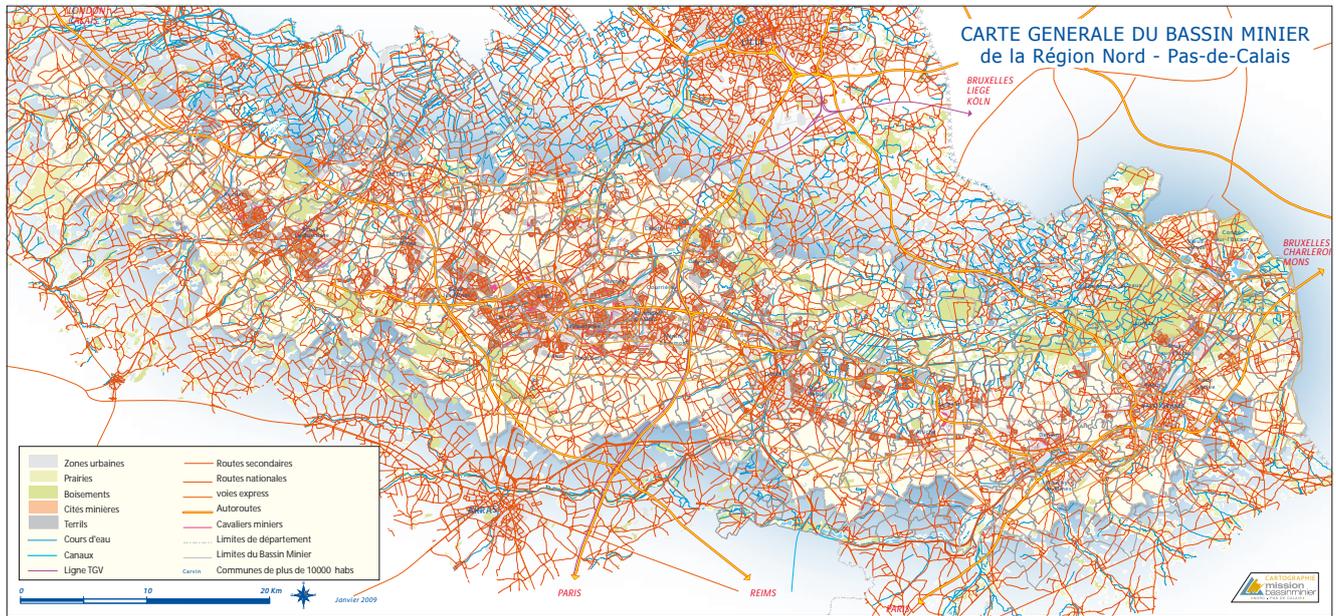
Rencontre des villes & des équipes organisée par le secrétariat European France à Paris en début d'année 2022

- Rencontre in-situ des villes & des équipes organisée par les collectivités et leurs partenaires à partir de janvier 2022
- Assistance et conseil d'European France auprès des collectivités et de leurs partenaires pour la mise en place des suites du concours

MISSION DONNÉE A LA (OU LES) ÉQUIPES SÉLECTIONNÉE(S) POUR LA RÉALISATION :

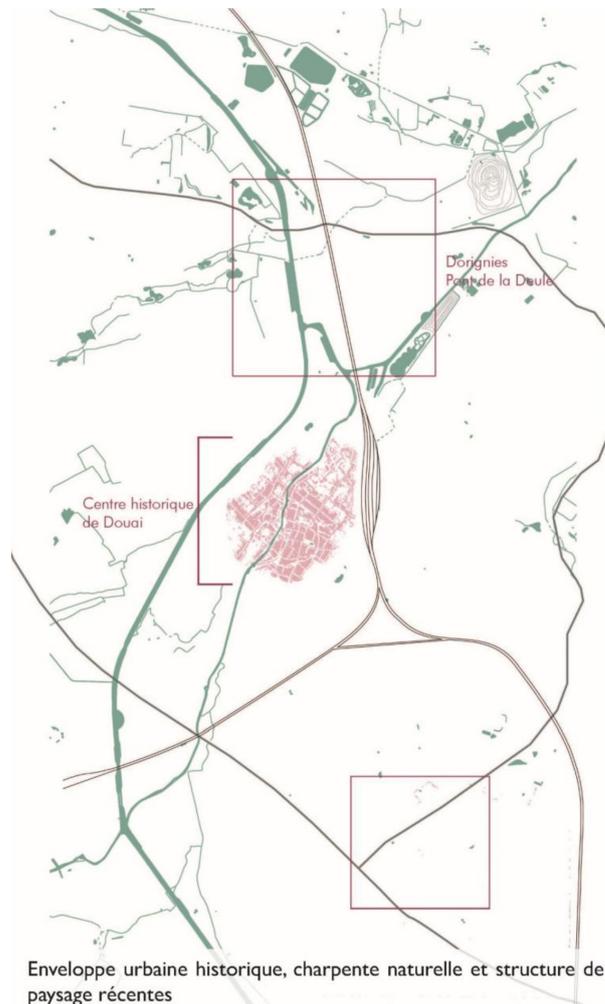
Missions d'étude et de projet pour l'approfondissement des propositions stratégiques issues du concours.

Favoriser une MOE opérationnelle et/ou architecturale avec des maîtres d'ouvrage associés.



CARTE GÉNÉRALE DU BASSIN MINIER NORD - PAS-DE-CALAIS
 FR-DOUAISIS_AGGLO-C-M1
 Source : <http://www.missionbassinminier.org/ressources/cartes.html>

ENVELOPPE URBAINE HISTORIQUE, CHARPENTE NATURELLE ET STRUCTURE DE PAYSAGE RÉCENTES
 FR-DOUAISIS_AGGLO-C-M6
 Source : 2020, Études sociales et urbaine NPNRU



Enveloppe urbaine historique, charpente naturelle et structure de paysage récentes

RELATION AU THÈME

Le quartier de Dorignies/Pont-de-la-Deûle est à cheval sur deux communes, Douai et Flers-en-Escrebieux, situé dans l'agglomération du Douaisis, dans le territoire du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais.

Largement marqué par l'exploitation intensive de la houille durant trois siècles (de la fin du XVII^{ème} à la fin du XX^{ème} siècle), ce territoire est en partie classé au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2012 car représentatif des révolutions industrielles mais aussi de l'architecture et du paysage industriels (<http://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/>). Cette activité a eu d'importants impacts sur l'économie, le contexte social, le paysage, l'écologie et la culture.

La seizième édition du concours Européen sur le thème de la Ville Vivante, fait suite à deux sessions sur le thème de la Ville Productive, dont Auby, ville voisine de Flers-en-Escrebieux était un des sites de projet de la quinzième session. L'agglomération du Douaisis regroupe non seulement les problématiques de la ville productive mais le quartier proposé pour Européen 16 nécessite d'aborder la transformation des écosystèmes dans une approche holistique, incluant les synergies entre les différents systèmes du vivant humain et non-humain.

LES ENJEUX DU SITE AU REGARD DU THÈME

Une impulsion donnée par l'activité minière

L'arrivée de la mine a entièrement modifié le territoire, les sociétés minières y ont apporté travail et activité économique, ont construit des logements pour les mineurs et leur famille et ont créé les équipements et services nécessaires tels que les écoles, les centres de santé, etc. Ainsi, les mineurs et leur famille sont pris en charge par les compagnies « du berceau à la tombe ». Durant trois siècles la vie des habitants du bassin minier rime avec travail, et l'impulsion est donnée par l'activité minière (<https://www.bassinminier-patrimoinemondial.org/ressources/>). Les fosses ont progressivement fermé entre 1960 et 1990 mettant fin aux nombreux services apportés par la société minière et laissant les habitants sans emploi dans des logements qui se dégraderont et dans un territoire en déprise. Les habitants, leur logement et le paysage sont les témoins de cette histoire qui marque le territoire d'une identité forte. Les conséquences de la fermeture des mines n'ont pas encore trouvé toutes leurs solutions mais le thème d'Européen 16 Ville Vivante constitue un levier pour répondre à ces questions. Les enjeux sociaux et climatiques du XXI^{ème} nous imposent de ménager les ressources naturelles non renouvelables et de construire de nouveaux modes de vie moins impactants pour les écosystèmes. Les vies humaines et non-humaines doivent trouver une nouvelle place dans le territoire et les nouvelles synergies à créer entre les différents systèmes sociaux et économiques doivent être respectueux des différentes formes de vies.

Des territoires industriels aux fabriques de résilience

De nombreuses solutions sont expérimentées dans des territoires industriels désertés, dans le bassin minier mais aussi dans le monde entier. La ville de Detroit aux États-Unis en est un exemple très connu. Après la délocalisation de l'industrie automobile, la ville a vu son taux de chômage atteindre des sommets et la criminalité exploser. Aujourd'hui, Detroit est un exemple de renouvellement, la solidarité renaît entre les habitants qui sont de plus en plus nombreux à s'impliquer dans la transition de la ville ; des exploitations agricoles permettent une production alimentaire locale et contribuent à construire la résilience du système urbain. En Europe, la vallée de la Ruhr (Allemagne) était le plus grand bassin industriel européen (celui du Nord-Pas-de-Calais est second). L'IBA Emscher Park lancée en 1988 a permis une restructuration globale de la région qui est aujourd'hui remarquée pour la qualité et l'importante superficie de ses espaces verts bien qu'elle compte plus de cinq millions d'habitants. Plus localement, la ville de Loos-en-Gohelle située dans la communauté d'agglomération de Lens-Liévin démontre que le bassin minier est en renouvellement. Elle est Ville Pilote du Développement Durable et voit émerger un nouveau type d'écosystème local notamment grâce à la participation habitante (<https://www.loos-en-gohelle.fr/loos-ville-pilote/>). Le référentiel de « L'implication des citoyens de la Commune de Loos-en-Gohelle » a été publié en 2020 afin de nourrir l'action à Loos et ailleurs. La participation citoyenne fait ici l'objet d'une méthode qui devra être appropriée et développée sur d'autres supports, ce référentiel est donc présenté comme une base d'échange (voir en annexe).

Le site proposé par Europan doit être compris dans sa complexité et avec la richesse de son territoire afin de créer de nouvelles synergies entre les différents écosystèmes et formes de vivants tout en valorisant un passé industriel fort et en réinterrogeant les modèles de société qui ont participé à l'évolution de ce territoire.

LES ATTENTES SPÉCIFIQUES DE LA VILLE ET DE SES PARTENAIRES

Le quartier de Dorignies/Pont-de-la-Deûle est un des 450 quartiers prioritaires de la politique de la ville concernés par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) en tant que projet d'intérêt régional. Concrètement, ce plan de rénovation a pour objectif de permettre une offre de logements de qualité et diversifiée, de mettre en valeur des espaces publics et privés, d'apporter de nouvelles activités économiques et de faciliter l'accès du quartier vers le reste de l'agglomération ou de construire de nouveaux équipements publics. Le NPNRU succède au PNRU et une des évolutions affichées par ce nouveau programme concerne la forte implication des habitants dans la conception et la mise en œuvre des projets à travers la mise en place notamment de conseils citoyens et de maisons du projet. L'expérience et les attentes des habitants peuvent donc être partagées aux différentes étapes du projet. C'est aussi une des attentes fortes de la part des représentants du site dans le cadre du NPNRU et du concours

Européen.

Les représentants du site affirment qu'il est impératif de travailler avec les habitants. Des méthodes d'information, de sensibilisation, de concertation ou de participation devront être expérimentées. Une étude très fine des usages, relevant d'une démarche anthropologique et sociale, sera nécessaire afin de mettre en évidence les comportements informels, relevant de l'adaptation des habitants à un milieu complexe et les désirs spécifiques des usagers du quartier. L'objectif est d'accompagner les comportements alternatifs qui sont ancrés dans la nature des habitants. Les usages aujourd'hui considérés comme informels sont le résultat des besoins et des savoir-faire des habitants qui n'ont pas été accompagnés et valorisés par l'urbanisme mis en place. Ces usages doivent être placés au centre d'un processus de projet visant à les mettre en valeur.

Les processus de projet proposés devront s'inscrire dans différentes temporalités. Le temps des élus, des habitants ou des promoteurs n'est pas le même et les moyens financiers peuvent permettre d'accélérer certains projets. Mais un temps est incompressible, celui de la nature, dont l'humain fait partie, celui du changement de culture.

Les représentants des sites attendent d'être bousculés, interrogés face à la nécessité de penser la ville différemment en raison des enjeux sociaux et climatiques du XXI^{ème} siècle et au regard des spécificités du territoire du bassin minier et du Douaisis. Les rapports au vivant, au paysage et à l'humain sont à réinterroger en profondeur et le concours Européen est l'occasion d'apporter un regard nouveau sur le territoire afin de développer des propositions innovantes et des projets porteurs d'espoir.

LES ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES (ÉVENTUELLES)

Orientations générales

Sont attendues des propositions méthodologiques visant à prendre en compte les usages informels existants et à les rendre légitimes. Un schéma d'ensemble liant les différents projets en cours au sein du quartier pourra être proposé.

L'objectif est de recréer du lien entre les différents quartiers et « sous-quartiers » dont la fragmentation est très importante, tout en valorisant l'identité locale et le très fort sentiment d'appartenance au quartier.

Le vivant sera mis au centre du processus de transformation proposé. Ainsi, des méthodologies de concertation pourront aller jusqu'à inclure les habitants dans la co-conception des projets.



**LE SECTEUR DE DORIGNIES
/ PONT-DE-LA-DEÛLE: UN
CHAPELET D'ESPACES OUVERTS**
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-M6
Source : 2020, Études sociales et
urbaine NPNRU



**VUE DE LA RÉSERVE
NATURELLE RÉGIONALE DU
MARAIS DE WAGNONVILLE**
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-P18

CONTEXTE

TERRITOIRE, GÉOGRAPHIE ET PAYSAGE

Le quartier de Dorignies/Pont-de-le-Deûle est situé dans le territoire du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais, dans le Nord de la France. Long de 120 kilomètres et large de 12 kilomètres sur une topographie globalement plate, le territoire a vu son important gisement de charbon être exploité pendant trois siècles par des sociétés minières. Cette activité a impliqué de grandes transformations du paysage, de l'économie et a nécessité l'installation d'importantes infrastructures et la construction de cités ouvrières transformant le territoire initialement rural en un lieu de production industrielle intense. Le territoire s'est structuré en fonction des infrastructures de transport et des éléments naturels (notamment la Scarpe) mais les activités industrielles ont eu un important impact sur le territoire, comme la constitution des terrils ou la création d'un canal de dérivation de plus grandes dimensions que la rivière naturelle. Ce qui a «fait progressivement passer les éléments de structure anthropique devant les éléments de charpente naturelle.» (Études sociales et urbaines NPNRU - Diagnostic, 2020, p12). Des activités agricoles à l'exploitation des mines, le territoire et le paysage ont été façonnés par les activités humaines.

L'agglomération du Douaisis dispose d'une localisation centrale dans le bassin minier et est aussi stratégiquement localisée par rapport aux métropoles voisines. La gare TGV de Douai permet un accès depuis Paris en une heure et le trajet en TER depuis Lille dure vingt minutes. La proximité de Lille permet aussi une connexion rapide avec l'Angleterre grâce à l'Eurostar qui accomplit le trajet de Lille à Londres en 1 heure 20, c'est aussi le temps qu'il faut, via l'autoroute pour rejoindre la ville de Mons en Belgique depuis Douai. L'agglomération est desservie par l'A21 qui est elle-même connectée à l'A1 qui relie Paris et Lille.

Le bassin minier est aujourd'hui classé au patrimoine mondial de l'UNESCO au titre de « paysage culturel évolutif vivant » ce qui signifie qu'il n'est pas destiné à être conservé intact mais qu'il doit garder sa valeur universelle exceptionnelle pour rester classé. La reconnaissance de l'intérêt du territoire pour l'UNESCO a été largement préparée et des démarches de conservation et de valorisation du patrimoine paysager du lieu ont été mises en place dès le début des années 2000. Les éléments paysagers spécifiques de l'activité minière sont bien entendu à conserver. On compte parmi eux les terrils, monticules coniques de résidus miniers essentiellement composés de schistes et de grès, témoignant des quantités de ressources extraites de la Terre par les ouvriers. Les terrils apportent du relief dans ce territoire plutôt plat. Ils sont accompagnés des chevalements, structures verticales souvent construites en métal qui permettaient de remonter les berlines



VUE DU TERRIL DE ROOST-WARENDIN

FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-P19
Source : <https://www.bassinminier-patrimoine mondial.org/cartographie-interactive/>



RUE DE MENDE - DOUAI

FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-P21
Source : 2020, Études sociales et urbaine NPNRU



CHEVALEMENT DE LA FOSSE 9 ROOST-WARENDIN

FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-P20
Source : <http://www.bassinminier-patrimoine mondial.org/les-chevalements/>

© 2012, Hubert Bouvet, Région Nord-Pas de Calais

des galeries de la mine. Ces petites tours dispersées dans le territoire jouent le rôle de totem.

Le territoire du bassin minier a aussi été témoin des deux conflits mondiaux. Situé sur la ligne de front de la première guerre mondiale, près des deux tiers du territoire ont été détruits et ont fait l'objet de reconstruction après la guerre. La région a été occupée par l'Allemagne nazie très tôt lors de la seconde guerre mondiale. Durant cette période, les mineurs ont notamment fait acte de résistance en ralentissant leur production, limitant ainsi la quantité de charbon et l'argent à disposition de l'ennemi.

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET URBAIN

L'architecture et l'urbanisme du bassin minier sont en grande partie hérités de l'activité industrielle. De nombreux bâtiments témoignent de l'activité minière passée et pourraient faire l'objet de réhabilitations et de reconversions. Mais les constructions les plus répandues sont certainement les cités ouvrières. Au début du XIX^{ème} siècle l'activité industrielle était devenue trop importante pour que le territoire initialement rural absorbe l'arrivée des mineurs et de leur famille, les sociétés minières ont donc dû construire des cités ouvrières. Les premières cités ouvrières prenaient la forme de corons. Ces bandes de maisons voient leurs dimensions augmenter avec le temps (de quelques dizaines de mètres dans les années 1820 à plus d'une centaine de mètres vers 1860) et les logements gagner en confort. Plus tard le modèle de la cité-jardin arrive en France et ce sera sans doute le modèle de cité ouvrière le plus réinterprété.

L'écosystème de la cité-jardin

Théorisée à partir 1898 par le britannique Ebenezer Howard dans son ouvrage *Garden cities of to-morrow* (1902), la garden city est un modèle de « société urbaine » proposé pour répondre à l'insalubrité et à la pollution des villes anglaises de l'époque. Howard imagine un lieu de vie regroupant le dynamisme de la ville et la beauté de la campagne. La création et la construction de la ville sont possibles grâce à un financement basé sur une gestion commune du foncier. Une coopérative achète des terres agricoles à bas coût et loue les terrains qui seront bâtis ou cultivés. Après remboursement de l'achat des terrains, l'excédent des revenus permet le financement de services communs (routes, caisse de retraite, gestion des déchets). La proposition d'Howard, basé sur l'incitation plutôt que sur la contrainte, consiste en un système social et économique qui garantit une liberté de choix aux usagers et laisse un rôle décisionnel aux habitants. Les travaux de Raymond Unwin et Barry Parker (architectes et associés) ont, à partir de 1903, permis de spatialiser les principes développés par Howard. Unwin était très sensible aux questions de paysage et au pittoresque. C'est lui qui est à l'origine des tracés de routes sinueuses et qui a détaillé les rapports entre les habitations et la rue (Étude pratique des plans des villes, 1909).

La cité-jardin telle qu'imaginée par Howard et dessinée par Unwin et Parker est

un établissement humain regroupant activité économique (industries placées le long de la voie ferrée et agriculture en périphérie), un cadre de vie sain avec des rues plantées, un air pur et un accès à de grands parcs et un habitat décent avec jardins individuels et équipements de proximité. Les travaux d'Howard ont largement été repris aux États-Unis et en Europe. La représentation la plus répandue en France est la cité-ouvrière qui semble plus reprendre les principes spatiaux et esthétiques de la garden city que le modèle socioéconomique. La vision écosystémique de l'établissement humain développée à travers le modèle de la garden city est cependant en mesure d'apporter des pistes de réponses aux problématiques sociales et climatiques actuelles.

Les Organismes de Foncier Solidaire

Le modèle de gestion du foncier proposé par Howard n'est pas sans rappeler les Organismes de Foncier Solidaire (OFS) (équivalent des Community Land Trust anglo-saxons), créés en 2014 par la loi ALUR. Il s'agit d'organismes à but non lucratif qui ont pour but d'acquérir et de gérer des terrains, et de les conserver définitivement. L'organisme contracte un bail de longue durée avec un preneur qui peut avoir obligation de construire des logements ou de les rénover. La propriété foncière et la propriété du bâti sont ainsi dissociées. Ces organismes ont pour avantages de proposer des logements abordables à des foyers modestes et de limiter la spéculation foncière. Les habitants sont impliqués dans la gestion de leur habitat et de leur quartier, les loyers versés participent au financement des espaces communs et des équipements. L'OFS permet la création d'un cadre légal attentif à la préservation du patrimoine et à la qualité de vie et du paysage et d'encadrer la transition écologique.

Le modèle des Organismes de Foncier Solidaires pourrait être adapté aux problématiques liées à l'habitat dans le quartier de Dorignies/Pont-de-la-Deûle. En effet, l'analyse réalisée dans le cadre du projet de rénovation urbaine révèle que le parc public comme le parc privé accueillent des ménages fragiles et dont la précarisation s'accélère, en particulier à Dorignies. Les habitations ont globalement besoin d'être rénovées et les logements proposés sur le marché ne correspondent pas toujours aux demandes des habitants (carence de petites typologies). Le potentiel d'attractivité du quartier doit être activé au risque de voir les logements devenir encore plus inadaptés et les conditions de vie se dégrader.

MILIEUX : HUMAINS ET NON-HUMAINS

Le quartier est fragmenté en sous-quartiers dont le sentiment d'appartenance des habitants est très fort. La population est considérée comme fragile voire précaire et évolue dans un parc de logements souvent dégradé et inadapté à la taille des foyers. Les enseignements à tirer de cette fragilité sont multiples. En effet, les habitants doivent faire preuve d'une importante capacité d'adaptation face aux difficultés

et à un urbanisme qui n'a pas été conçu pour leurs usages. Une économie et des pratiques informelles ont émergé de ces adaptations.

Les milieux non-humains sont nombreux et riches de diversité. L'exploitation des mines a fortement impacté le territoire et a aussi contribué à la spécificité de son paysage. L'activité agricole est toutefois importante et des solutions sont expérimentées afin de dépolluer les sols (avec la plantation de miscanthus notamment), qui pourraient être utilisées aussi dans ce quartier. Les infrastructures vertes et bleues s'étendent sur l'ensemble du territoire et sont en mesure de rendre de nombreux services écosystémiques. La continuité de ces infrastructures est remarquable, le canal de dérivation de la Scarpe rejoint ensuite d'autres rivières et s'étend sur plusieurs départements et le cours d'eau de l'Escrebieux est le support d'une importante végétation sur de nombreux kilomètres. Ce canal de dérivation porte également un élément fort de l'histoire du quartier de Dorignies qui s'est aussi construit avec la batellerie. Au nord-est du quartier ce sont les terrils issus de l'exploitation de la houille qui forment aujourd'hui de très grands espaces verts offrant des vues sur l'ensemble du territoire.

Le thème de cette session d'European Ville Vivante consiste donc à renforcer les écosystèmes déjà en place et à créer de nouvelles synergies entre les systèmes humains et naturels qui certaines fois, cohabitent sans coopérer. La résilience dont font preuve les habitants du quartier de Dorignies/Pont-de-la-Deûle et les services écosystémiques rendus par les écosystèmes naturels peuvent se renforcer mutuellement et permettre une transformation durable du quartier.



PLANTATION DE MISCANTHUS
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-P22
Une solution expérimentée pour
dépolluer les sols

**VUE DU QUARTIER DE
DORIGNIES/PONT-DE-LA-DEULE**
FR-DOUAISIS_AGGLO-C-AP3



VUE QUAI DE BOISSET
(droite)
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS3-P7

**VUE PARC CARLOS & MARC
DOLEZ**
(bas)
FR-DOUAISIS_AGGLO-PSS-P16



Si le 27 juillet 1890, le conseil municipal de Flers en escrebieux ne s'était pas opposé à la volonté des toutes puissantes compagnies minières qui voulaient détacher le hameau de Pont de la Deûle pour le réunir avec celui de l'Escarpelle à Roost Warrendin et créer ainsi une nouvelle commune, Douaisis-agglo compterait aujourd'hui une commune de plus.

Cet acte de résistance porte une signification symbolique aujourd'hui dans le contexte de l'inscription au concours European 16, celui d'un attachement à l'équilibre de son environnement.

D'un territoire à l'origine essentiellement agricole l'homme a créé de toute pièce un environnement entièrement dévolu à l'exploitation des ressources du sol. Dès le 9ème siècle il s'est mis à creuser les canaux, puis le sous sol. Le rail et la voie d'eau aideront au transport du minerai qui fera de ce secteur celui qui produit encore aujourd'hui le zinc et dont le baron Haussman a eu tant besoin pour couvrir les toits de Paris.

Depuis ce quartier situé au cœur d'un bassin minier, déjà classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, on peut regarder avec curiosité la candidature de Paris pour la valorisation du métier de couvreur-zingueur.

Mais si le canal bientôt relié au projet Seine-nord continue à charrier ses marchandises et si le Zinc continue à être produit ici et façonné dans ses laminoirs, la mine, elle a fermé ses puits.

Les hommes eux sont restés et la vie s'est réorganisée.

Les siècles de bouleversement qui ont précédé ont laissé des traces dans le paysage et dans les corps.

Habitat, infrastructures, espaces libres se sont agglomérés dans ce nœud vital du territoire qui a produit tant de richesses.

Refaire, re-tricoter, accompagner et surtout redonner une perspective, un sens à la vie sur place qui soit pérenne s'impose désormais comme un devoir pour la collectivité.

La politique de la ville qui n'a pas su prendre en compte suffisamment les changements comportementaux générés par l'installation d'un chômage endémique ne continue de s'évaluer qu'à partir de critères trop restrictifs et n'apparaît que comme un dispositif fait pour panser les plaies.

La rénovation urbaine porteuse, parce qu'elle est visible, d'un message auprès de la population d'un intérêt réel de la collectivité à leur égard doit aussi accompagner les nouvelles pratiques.

Pendant des siècles, l'urbanisation a été ici un acte de subordination de la nature à l'homme. L'enjeu désormais est de lui permettre d'utiliser toutes les ressources locales de sorte que le milieu urbain puisse devenir un lieu de vie permanent.

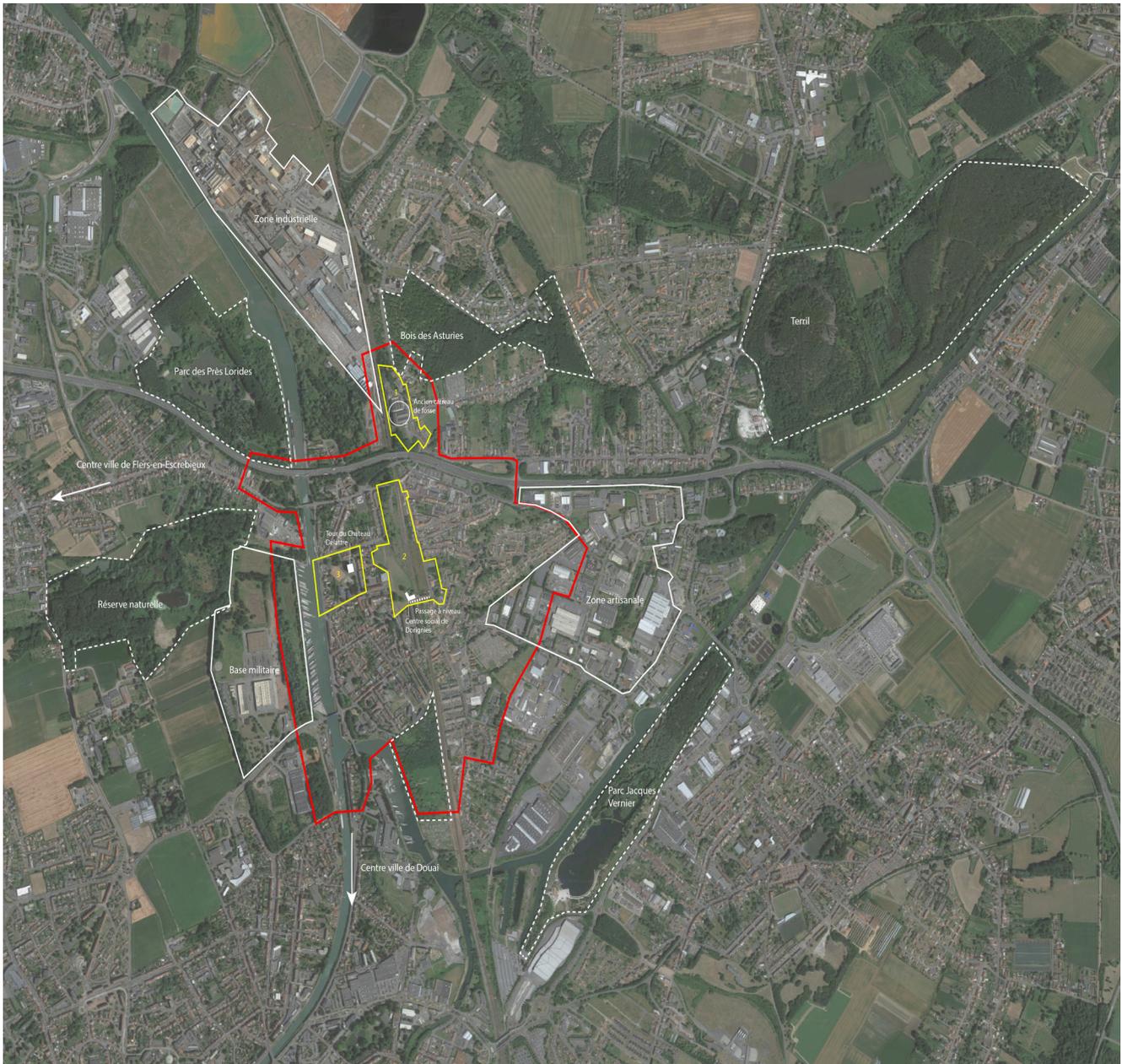
Petit coin de France, le quartier de Dorignies - Pont de la Deûle offre toutes

les possibilités pour celles et ceux qui cherchent à apporter de solutions afin que la rénovation urbaine, alliée à la politique de la ville, accompagne une transformation en profondeur des conditions de vie.

En 1890 les élus du conseil municipal ont considéré que l'on ne pouvait pas tout assujettir à la seule volonté économique.

Européen 16 doit être l'occasion 131 ans après, de leur donner raison une fois de plus.

Freddy Kaczmarek,
13ème vice-président de Douaisis Agglo
Cohésion sociale,
Politique de la ville,
NPNRU,
Insertion par l'économie



**VUE AERIEENNE SITES DE
REFLEXION, DE PROJET ET
CONTEXTE**
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-AP1

SITE DE RÉFLEXION

DESCRIPTION DU SITE

Le périmètre de réflexion d'une superficie de 152 hectares est bordé de zones industrielles, artisanales ou militaires respectivement au nord, à l'est et à l'ouest. Mais il est aussi largement entouré de grands espaces végétalisés, parc, réserves naturelles, rivière et canal.

Le site de réflexion est traversé par différentes infrastructures aujourd'hui considérées comme des éléments de rupture urbaine. L'autoroute A21 au nord, le canal de dérivation de la Scarpe à l'ouest ou encore la voie ferrée parallèle au canal contribuent à la fragmentation du quartier de Dorignies/Pont-de-la-Deûle en de nombreux sous-quartiers. La rivière naturelle de la Scarpe représente la limite entre le quartier de Dorignies et le reste de la ville Douai. Plus qu'une fracture, cet élément naturel peut contribuer à la qualité du cadre de vie des habitants. Longé par le Parc Jacques Vernier (ex Parc Gayant), c'est un lieu de loisirs et une réserve de biodiversité conséquente. La confluence entre la rivière naturelle de la Scarpe et son canal de dérivation représente un point stratégique pour la richesse des écosystèmes mais aussi en termes de mobilité douce pour assurer le lien du quartier avec le reste de la ville de Douai, le pont situé dans le prolongement de la rue Jean Jaurès est très utilisé par les piétons.

PROJETS CONNEXES EN COURS

Le périmètre d'étude est en partie concerné par le programme de rénovation urbaine. Le NPNRU a pour but de permettre la rénovation de logements, la diversification économique ou encore la mise en valeur des espaces publics d'un périmètre donné. Ces travaux menés dans un calendrier compatible avec le concours European contiennent des diagnostics (voir en annexes) et des projets qui sont le point de départ de la réflexion attendue de la part des candidats. Le concours European n'a pas pour objectif de répondre aux questions propres à la rénovation urbaine ou à aller en l'encontre des projets engagés mais doit proposer un regard extérieur qui englobe le quartier dans son territoire et propose une mise en projet innovante. La prise en compte du paysage, de la biodiversité et des écosystèmes en place et à venir permettra de projeter les synergies propres au thème Ville Vivante.



PÉRIMÈTRE NPNRU (ROUGE)

FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-M4
 Source : 2020, Études sociales et urbaine NPNRU

VUE RUE DE LA MOUCHONNIÈRE

FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-P5

VUE DU PASSAGE SOUS LA

ROCADE MINIÈRE

FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-P1

VUE DE L'ÉCOLE RUE DE

L'ÉGLISE

FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-P11



RELATION SPÉCIFIQUE AU TERRITOIRE

La démarche du concours European s'inscrit donc dans la continuité des travaux engagés dans l'objectif de la classification UNESCO, bien que le périmètre de réflexion proposé au concours ne concerne pas de zones classées, il est longé par une zone tampon (Parc Gayant) et le terril de la fosse n°9 de l'Escarpelle fait partie des éléments classés, les aménagements mis en place ne doivent pas aller à l'encontre de la conservation et de la valorisation des éléments typiques de l'industrie minière. L'activité batelière est aussi à inclure dans la relation au territoire. En effet, Douai-Dorignies est le 2ème port marinier de France et accueille tout le 1er mai depuis 1973, la fête de la Batellerie qui se tient à la gare d'eau.



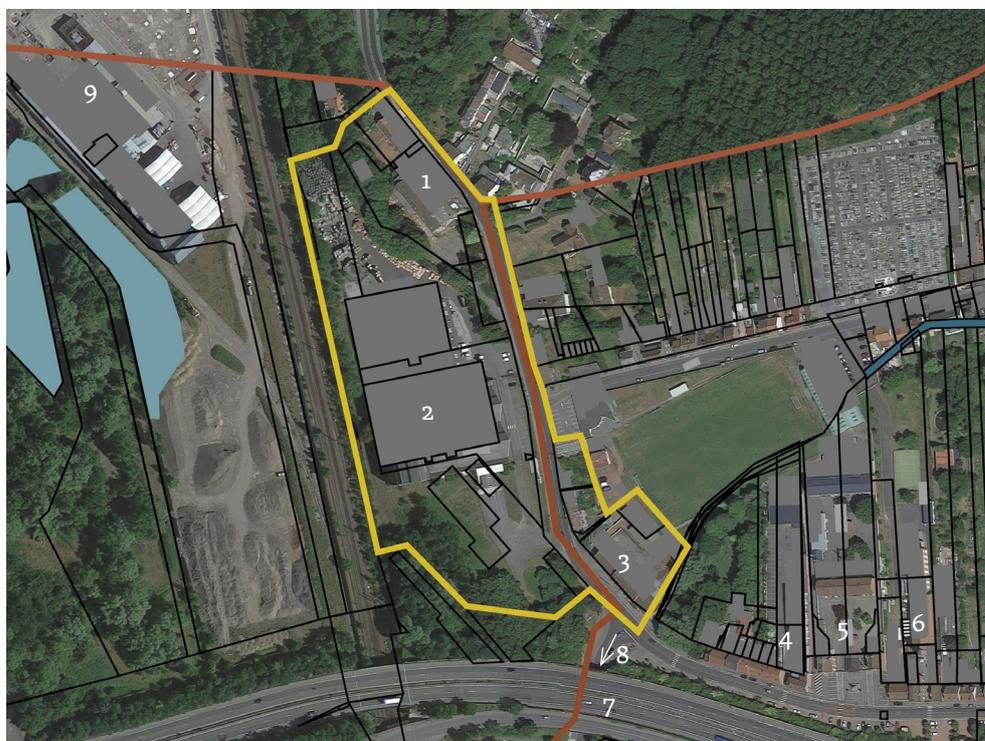
VUE DU PASSAGE À NIVEAU
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS2-AP3



VUE DEPUIS LA PASSERELLE
RUE DES MARTYRS
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-P15

- (1) Bâtiment des anciennes archives de radiologie de la Mine
- (2) Bâtiment d'entrée de la fosse N3
- (3) Espace santé de l'Escarpelle
- (4) Mosquée
- (5) École
- (6) Église
- (7) A21
- (8) Passage sous l'autoroute
- (9) Zone industrielle

PLAN DU SITE DE PROJET 1
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS1-M1



VUE DE L'ANCIEN ACCES DE LA FOSSE 3
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS1-P2



VUE DES ANCIENNES ARCHIVES DE RADIOGRAPHIE
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS1-P3



SITE DE PROJET 1

DESCRIPTION DU SITE

Le premier site de projet proposé est situé sur la commune de Flers-en-Escrebieux et prend place dans les anciennes archives de radiologie de la société des Mines (1). Le foncier et le bâtiment appartiennent encore à la société des Mines qui pourrait les céder à la ville de Flers ou à l'Agglomération. Le bâtiment nécessite une rénovation mais les éléments de structure sont en bon état. L'ancien bâtiment d'entrée de la fosse n°3 de la mine (2) est aujourd'hui occupé par une entreprise de distribution de publicité et par une société industrielle de manutention et de stockage. Ce bâtiment est destiné à devenir une ressourcerie, le caractère historique du lieu peut être mis en valeur. Au sud du site de projet et en face du passage sous l'autoroute, se trouve l'espace de santé de l'Escarpelle (3). Le bâtiment a été rénové récemment et plusieurs médecins y ont installé leur cabinet. Un local est aussi occupé par une pharmacie.

ATTENDUS, ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES OU ATTENTES DE PROPOSITIONS D'USAGES

Paysage et environnement : Une attention particulière est à porter sur la qualité des sols dont une importante partie a été polluée par les activités industrielles. Le traitement des sols est à concevoir en conséquence.

Équipements publics : La ville et l'agglomération ont envisagé de créer un lieu d'économie sociale et solidaire, comprenant une ressourcerie, des ateliers partagés permettant la réparation de véhicules (2 roues et vélos), ainsi que des lieux d'accueil des différents usages économiques informels existants sur le territoire. Des propositions de programmations sont attendues. Les circuits courts sont à renforcer et l'alimentation saine est un sujet porté par DOUAISIS AGGLO notamment via son programme ALIMCAD.

Quel programme pourrait contribuer à renforcer les circuits courts ? Quels acteurs pourraient contribuer au projet ?

Mobilité : Le site de projet est situé dans un lieu très passant avec une importante circulation de véhicules, pour autant, c'est un quartier très vivant. La place des piétons et l'usage des modes doux sont éventuellement à travailler.



PLAN DU SITE DE PROJET 2
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS2-M1

- (1) Halte SNCF de Pont-de-la-Deule (ancienne gare)
- (2) Terrain en friche
- (2.1) Terrain en friche (pollué par l'ancienne activité industrielle)
- (3) Club de prévention (Mille Club)
- (4) Centre social
- (5) Église
- (6) Écoles
- (7) Terrain de sport
- (8) Bande d'habitations privées
- (9) Bande de commerces et logements (état dégradé)
- (10) Logements sociaux
- (11) Épicerie

VUE DE LA GARE DE PONT DE LA DEULE

FR-DOUAISIS_AGGLO-PS2-P1

VUE DU PASSAGE À NIVEAU

FR-DOUAISIS_AGGLO-PS2-P10

VUE DU CENTRE SOCIAL

FR-DOUAISIS_AGGLO-PS2-P15

VUE DU TERRAIN EN FRICHE (EST DE LA VOIE FERRÉE)

FR-DOUAISIS_AGGLO-PS2-P3



SITE DE PROJET 2

DESCRIPTION DU SITE

Le second site de projet longe la voie ferrée de la rue du Pont (à Pont de la Deûle) jusqu'au passage à niveau de la rue de l'église (à Dorignies). Ce site comprend, à l'est de la voie ferrée, la bande de constructions des rues Roger Salengro et du Pont-de-la-Deûle dont les petits bâtiments mitoyens qui accueillent des commerces et des logements sont dans un état dégradé (9); un grand terrain en friche longeant les voies dont le sol est pollué par des métaux lourds en raison d'une ancienne activité métallurgique (2.1) ; un terrain de sport public (7) ; et le club de prévention, appelé Mille Club : local associatif (accueillant l'association « la bouée des jeunes ») et salle polyvalente, situé rue de la Ferme (3). À l'ouest de la voie ferrée deux grands terrains en friche ainsi que le centre social de Dorignies appartiennent aussi au site de projet (2). Le centre social (4) est un lieu très fréquenté par les habitants et les enfants du quartier, son agrandissement est en projet. Le périmètre du site de projet est bordé par des habitations privées rue Roger Delaeter et cour de l'Escrebieux, des bâtiments industriels et des maisons mitoyennes rue Alcide Moché et des logements sociaux rue de l'Église. L'ensemble du site est traversé par les voies ferrées, la gare de Pont-de-la-Deûle (1) a récemment été déconstruite pour être remplacée par une halte, elle est très utilisée par les habitants du quartier.

ATTENDUS, ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES OU ATTENTES DE PROPOSITIONS D'USAGES

Paysage et environnement : Les terrains en friche, disposent d'une place centrale dans le quartier et présentent une grande diversité végétale avec notamment des plantes métallophiles qui ont la spécificité de se développer sur des sols riches en métaux lourds, ce qui témoigne d'une pollution industrielle. Certains terrains appartiennent à la SNCF et invitent donc à s'interroger sur la façon d'impliquer cet acteur en proposant une nouvelle gestion d'un foncier non maîtrisable. Le terrain pollué doit rester inaccessible au public (2.1) mais peut être mis en scène et sa végétalisation peut être renforcée.

Équipements publics : Le centre social, très utilisé par les habitants du quartier a besoin d'une extension. De nouveaux usages sont attendus, notamment des espaces

de jeu extérieurs et sécurisés pour les enfants. Le centre social et le Mille Club (Club de prévention) peuvent être mutualisés. Les propositions peuvent concerner des usages temporaires qui pourront laisser place à l'appropriation des habitants avant d'éventuellement être pérennisés.

Mobilité : Le passage à niveau de la voie ferrée est particulièrement problématique, il est dangereux pour les piétons et génère des embouteillages pour les véhicules. Des propositions sont attendues pour sécuriser ce passage et éventuellement créer de nouveaux points de traversée des voies ferrées.

Habitat : La bande de bâtiments d'habitations et de commerces située le long de la rue Roger Salengro et dans le secteur du passage à niveau est globalement dégradée. Les usages et l'amélioration du bâti peuvent faire l'objet d'une réflexion particulière en lien avec la programmation NPNRU.

- (1) Tour du Château Delattre (site 3)
- (2) Terrain en friche (site 2)
- (3) École
- (4) Bande d'habitats privés
- (5) Épicerie
- (6) Petits collectifs de logements sociaux récemment rénovés
- (7) Gare d'eau
- (8) Bande de commerces et logements (état dégradé)
- (9) Terrain de sport
- (10) Club de prévention
- (11) Bande d'habitations privées
- (12) Passage à niveau
- (13) Terril de ROOST-WARENDIN
- (14) Zone d'activités
- (15) Quartier de la Mouchonnière
- (16) Base militaire



**VUE DES SITES DE PROJET 2
ET 3**

FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-AP2

VUE DU SITE DE PROJET 3

FR-DOUAISIS_AGGLO-PS3-AP3

VUE DU SITE DE PROJET 2

FR-DOUAISIS_AGGLO-PS2-AP9

- (1) Tour du Château Delattre
- (2) Terrain en friche (site 2)
- (3) Écoles
- (4) Bande d'habitats privés
- (5) Épicerie
- (6) Petits collectifs de logements sociaux récemment rénovés
- (7) Canal de dérivation de la Scarpe et gare d'eau
- (8) Église
- (9) Terrain de sport/jeu
- (10) Base militaire



PLAN DU SITE DE PROJET 3
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS3-M1



VUE DE LA TOUR DU CHATEAU DELATTRE
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS3-P5



VUE SUR LE CANAL
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS3-P6

SITE DE PROJET 3

DESCRIPTION DU SITE

Le troisième site de projet est borné au nord par la rue de l'Escrebieux (à Flers-en-Escrebieux) et au sud par la rue du 8 mai 1945 (à Douai). À l'est, le site comprend la bande d'habitations longeant la rue du Château Delattre et la limite ouest est marquée par le canal de dérivation de la Scarpe (7), comprenant le Quai Boisset. Cet îlot voit cohabiter différents types de logements : des maisons individuelles privées le long du quai et de la rue du Château Delattre (4) et des immeubles de logements collectifs gérés par le bailleur social Norévie. Les petits collectifs de logements sociaux (6) ont été rénovés récemment. Avec ses onze étages, la tour du Château Delattre (Norévie) est le seul bâtiment haut du quartier (1). Au cœur de l'îlot se trouvent un terrain de sport et des jeux pour enfants où se retrouvent les jeunes habitants des logements alentours (9). Le sous-quartier du Château Delattre fait l'objet d'un fort sentiment d'appartenance auprès de ses habitants.

Le quai Boisset est un axe de passage de véhicules mais aussi un lieu de promenade le long du canal. Entre la rue de l'Escrebieux et la rue du 8 mai 1945, le niveau de l'eau du canal correspond au niveau du sol, alors qu'en continuant vers le sud, le niveau de l'eau devient supérieur au niveau de la route, ce qui peut faciliter la création de points de contact du quartier avec l'eau.

ATTENDUS, ORIENTATIONS PROGRAMMATIQUES OU ATTENTES DE PROPOSITIONS D'USAGES

Paysage et environnement : Une connexion de l'îlot avec le Canal de dérivation de Scarpe est une piste d'amélioration du cadre de vie pouvant profiter aux habitants de l'îlot mais aussi de l'ensemble du quartier.

Équipements publics : Il semble important de faciliter la lecture des espaces privés et publics extérieurs autour de la tour du Château Delattre.

Mobilité : Les mobilités douces et piétonnes peuvent être facilitées le long du canal afin de créer des lieux de promenade et de mettre en valeur la gare d'eau située de l'autre côté du canal.

Habitat : La tour du Château Delattre concentre de nombreuses difficultés. Les logements sont peu adaptés à la taille des ménages avec une majorité de personnes vivant seules pour une majorité de grandes typologies de logements. Les logements

disposent de certains atouts comme une organisation fonctionnelle et des pièces de vie lumineuses mais sont desservis par des chambres de petite superficie et une isolation thermique faible. Les principaux problèmes liés à la tour résident dans la concentration des trafics et problèmes sociaux, ce qui a pour conséquence de dégrader les conditions de vie de nombreux habitants à l'intérieur de la tour mais impacte aussi l'attractivité de l'ensemble du secteur pourtant déjà fragile. L'architecture de la tour jugée stigmatisante et en décalage avec le reste du quartier, elle est à l'origine d'une juxtaposition de différents types d'habitat dont les rapports peuvent être améliorés. Des propositions innovantes visant à requalifier les habitations et à redonner de l'attractivité au secteur sont attendues.

LISTES DES DOCUMENTS EN TÉLÉCHARGEMENT

AGGLOMÉRATION - ÉCHELLE TERRITORIALE

FR-DOUAISIS_AGGLO-C-AP1	jpeg	
FR-DOUAISIS_AGGLO-C-M1	pdf	Carte générale du bassin minier
FR-DOUAISIS_AGGLO-C-M2	pdf	Trame verte et bleue du bassin minier
FR-DOUAISIS_AGGLO-C-M3	pdf	Les cités minières du bassin minier
FR-DOUAISIS_AGGLO-C-M4	pdf	Les éléments emblématiques du patrimoine
FR-DOUAISIS_AGGLO-C-M5	jpeg	Localisation, grands axes routiers
FR-DOUAISIS_AGGLO-C-M6	jpeg	Enveloppe urbaine et structure paysagère

SITE D'ÉTUDE - ÉCHELLE URBAINE

FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-AP1	jpeg	Périmètres d'étude, de projet et contexte
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-M1	pdf	Cadastre
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-M1	dwg	Cadastre + sites de projet
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-M2	jpeg	Carte touristique L'Escarpelle
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-M3	jpeg	Carte prospective L'Escarpelle
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-M4	jpeg	Périmètre NPNRU
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-M5	jpeg	Périmètre NPNRU
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-M6	jpeg	Trame verte
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-Po	jpeg	Localisation des photographies
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-P1	à	
FR-DOUAISIS_AGGLO-SS-P22	jpeg	Séries de photographies

SITE DE PROJET - ÉCHELLE ARCHITECTURALE

Site n°1

FR-DOUAISIS_AGGLO-PS1-M1	jpeg	Périmètre site de projet 1
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS1-Po	jpeg	Localisation des photographies
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS1-P1	à	
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS1-P4	jpeg	Série de photographies

Site n°2

FR-DOUAISIS_AGGLO-PS2-M1	jpeg	Périmètre site de projet 2
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS2-Po	jpeg	Localisation des photographies
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS2-P1	à	
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS2-P23	jpeg	Série de photographies

Site n°3

FR-DOUAISIS_AGGLO-PS3-M1	jpeg	Périmètre site de projet 3
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS3-Po	jpeg	Localisation des photographies
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS3-P1	à	
FR-DOUAISIS_AGGLO-PS3-P8	jpeg	Série de photographies

FR-DOUAISIS_AGGLO-T-01	pdf	Études sociales et urbaines NPNRU
FR-DOUAISIS_AGGLO-T-02	pdf	L'implication des citoyens - Loos-en-Gohelle
FR-DOUAISIS_AGGLO-T	pdf	Dossier de site

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS	p. 3
LE THÈME : VILLES VIVANTES	p. 5
LA RELATION AU THÈME	p. 8
Les enjeux du site au regard du thème	
Les attentes spécifiques de la ville et de ses partenaires	
Les orientations programmatiques éventuelles	
CONTEXTE	p. 12
Territoire, géographie et paysage	
Patrimoine architectural et urbain	
Données sociales, culturelles et économiques	
Milieus : humains et non-humains	
SITE DE RÉFLEXION	p. 21
Description du site	
Projets connexes en cours	
Relation spécifique au territoire	
SITES DE PROJET	p. 25
Site de projet 1	
Site de projet 2	
Site de projet 3	

E U R
P A O
N ^{FR}

